



Assemblée générale

Distr. générale
4 juin 2014
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session
Point 134 de la liste préliminaire*
Planification des programmes

Projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017

Premier volet : plan-cadre

Rectificatif

1. Paragraphe 10

Substituer au texte actuel :

10. La sécurité alimentaire étant un moteur important de la croissance économique et du développement durable, l'ONU continuera à cet égard d'aider les pays dans plusieurs domaines, tels que l'aide alimentaire immédiate, la nutrition, la protection sociale et les filets de sécurité, le soutien à la production alimentaire des petits exploitants, le commerce et l'accès aux marchés, et la gestion durable des ressources naturelles. Elle s'associera avec des États et d'autres parties prenantes en développement, notamment des organisations du secteur privé et de la société civile, pour les aider à mettre en œuvre des initiatives destinées à encourager le financement du développement dans plusieurs domaines, y compris la gestion durable des forêts, et pour promouvoir et renforcer la participation des citoyens aux activités organisées dans les domaines de la gouvernance et de l'administration publique.

2. Paragraphe 21

Substituer au texte actuel :

21. L'Organisation continuera de collaborer étroitement avec l'Union africaine dans le cadre du programme de son Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et de sa conception à long terme du développement, synthétisée dans l'Agenda 2063, ainsi qu'avec le Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, afin d'accélérer l'élaboration du programme africain de développement et de poser les bases d'une paix et d'un développement durables sur le continent. Elle appuiera la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015 et des objectifs de développement

* [A/69/50](#).



durable en tenant compte des priorités et préoccupations de la région. Elle aidera également à donner suite aux textes issus de la Conférence sur le développement durable en ce qui concerne l'Afrique.
